

REPUBLIQUE FRANCAISE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE HERISSON**

Délibération n°41/2020

Nomenclature ACTE :
5.3 Désignation de représentants

L'an deux mil vingt, le **mardi 28 juillet** à 20 H 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu non habituel de ses séances au vu du contexte sanitaire actuel, sous la présidence de Stéphanie CUSIN-PANIT, maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nb de suffrages exprimés
15	14	15 Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Etaient présents : Stéphanie CUSIN-PANIT, Gilles JACQUET, Josette DOURBIAS, Denis BONNEAU, Nicole BUVIN, Olivier PERRIER, Cheyenne GREULT, Emilie BERGONHE, Yolande PASQUET, Damien LESPINASSE, Nicolas CHEVALLIER, Aurélie GILBERT, Christian FOURNET et Philippe PERCHE formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoir : André EMMENDOERFFER à Josette DOURBIAS

A été nommée **secrétaire de séance** : Nicole BUVIN

Date de la convocation :
22 juillet 2020

Date d'affichage :

DESIGNATION D'UN CORRESPONDANT DEFENSE

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Sous-Préfecture le :

Madame le Maire rappelle que le correspondant « Défense » a essentiellement un rôle informatif et pédagogique. Il sera l'interlocuteur privilégié de l'autorité militaire territoriale et un correspondant vecteur d'informations sur les activités de défense.

Suite au renouvellement des conseils municipaux, Madame le Maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de désigner un nouveau correspondant.

Madame Cheyenne GREULT propose sa candidature.

Le Conseil Municipal, décide à l'unanimité, de désigner :

Madame Cheyenne GREULT, conseillère municipale et sapeur-pompier volontaire,
comme correspondante « Défense » de la commune de Hérisson

Pour extrait certifié conforme,
Fait à Hérisson, le 30 juillet 2020

Le Maire,

Stéphanie CUSIN-PANIT

